

**OFFRE EMPLOI**

**CHEF DE SERVICE**

Service des Mobilités

Mauges Communauté, communauté d’agglomération de 121 000 habitants, a été créée par suite d’une réforme territoriale d’ampleur engagée sur le territoire, qui a abouti, au 15 décembre 2015, à la création de 6 Communes Nouvelles de 15 000 à 25 000 habitants, créées sur le périmètre de 6 anciennes communautés de communes et regroupées au 1er janvier 2016 au sein de Mauges communauté, avec le statut de Communauté d’agglomération. Elle est, à ce titre, autorité organisatrice des mobilités (AOM) sur un territoire rural, qui se caractérise par une forte dynamique économique et des services.

Mauges Communauté exerce des compétences stratégiques pour le développement du territoire des 6 communes qui la composent (aménagement de l’espace, urbanisme stratégique (SCoT), habitat, développement économique, eau-assainissement, environnement, transition écologique…) et la vie quotidienne de ses habitants (mobilités, politique des déchets, CLIC et politique territoriale de santé, offre culturelle…).

Elle s’appuie sur une administration regroupant aujourd’hui près de 130 agents.

Mauges Communauté avec son réseau Mooj !, gère ainsi l’offre de services de mobilités sur l’ensemble de son territoire : Lignes régulières, Transport à la Demande, Transport Scolaire, Mooj Solidaire, Location de vélos à assistance électrique.

Le service Mobilités est aujourd’hui structuré et est composé de 5 ETP :

* Le chef du service ;
* L’adjoint au chef de service en charge de l’exploitation ;
* Une chargée d’exploitation ;
* Une conseillère en mobilités ;
* Une gestionnaire administrative et financière.

Le chef de service accompagne les élus dans la définition et la mise en œuvre de la compétence mobilités. Il lui revient de piloter l’équipe et d’assurer l’expertise nécessaire à la conduite des actions relevant du champ de compétences du service.

**Missions :**

* Pilotage du service (management, suivi administratif, suivi budgétaire et financier, suivi juridique, communication) ;
* Développement de l’offre de services dans le cadre du Plan de Mobilités Territorial 2030 en cours d’élaboration ;
* Conseil aux élus sur la définition et la mise en œuvre de la politique des mobilités et l’intermodalité ;
* Diagnostic des besoins et analyse prospective en matière de transport urbain, interurbain, comprenant le TAD, et de transport scolaire ;
* Définition des besoins et montage des marchés ;
* Expertise sur les mobilités alternatives ;
* Relations et coopération avec les autres autorités organisatrices de mobilités (région, AOM voisine, etc…) en lien avec les futurs contrats opérationnels de mobilités ;
* Veille juridique sur les évolutions législatives et réglementaires dans le domaine des mobilités ;

**Savoir-faire et compétences :**

* Expérienceen management ;
* Maîtrise du cadre législatif et réglementaire des mobilités (Code des transports) ;
* Connaissance du cadre institutionnel et juridique des opérateurs de transport et gestionnaires d’équipement ;
* Maîtrise des différents modes de gestion des services de mobilités ;
* Cadre règlementaire de l’accessibilité aux équipements de mobilités ;
* Financement du transport public ;
* Maîtrise des procédures de commande publique ;
* Maîtrise des règles budgétaires et de gestion d’un budget annexe ;
* Aptitude à travailler en mode projet.

**Savoir-être :**

* Capacité de négociation, de travail en équipe et en transversalité ;
* Méthode, rigueur et autonomie, capacité d'anticipation ;
* Capacité d'analyse critique, approche pragmatique et synthétique.

**Profil – Conditions d’accès :**

* Formation supérieure dans le domaine des transports (Bac+5) ;
* Connaissance des collectivités locales et de leurs évolutions institutionnelles ;
* Expérience professionnelle confirmée dans un service mobilité de collectivité locale.

**Positionnement hiérarchique** :   
Agent sous l’autorité de la Directrice du pôle Aménagement.

**Conditions d’emploi :**

Lieu de travail : Beaupréau-en-Mauges (Commune déléguée de Beaupréau).

Durée de travail : Temps complet (39 heures hebdomadaires sur 5 jours – 19 jours de RTT)

Amplitude et flexibilité des horaires : participation à des réunions, à des comités techniques en dehors des plages horaires

Temps complet.

Permis B indispensable.

Chèque déjeuner.

**Pôle-Service de rattachement** : Pôle Aménagement / Service des Mobilités.

**Cadre d’emploi et rémunération** :

Cadre A de la fonction publique territoriale, statutaire ou, à défaut contractuel.

Groupe fonction : A3.

Filière administrative ou technique : Attaché territorial – Ingénieur territorial.

Rémunération statutaire.

--------------------------------------------------

**Date limite de réception des candidatures : 31 décembre 2021**

**Poste à pourvoir : 3 janvier 2022**

Merci de retourner votre candidature (C.V + lettre de motivation) à Monsieur le Président de Mauges Communauté - 1 Rue Robert Schuman – CS 60111 – Beaupréau – 49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES ou contact@maugescommunaute.fr